

Des actions pour protéger le littoral et la biodiversité du territoire

Depuis la lande littorale sur l'île de Groix jusqu'à la cohabitation homme/goéland au centre-ville de Lorient, Lorient Agglomération poursuit son engagement dans l'animation du programme Natura 2000 avec des projets variés pour la préservation du patrimoine naturel.

« Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéec », « Rade de Lorient », « Île de Groix » : ces trois sites classés Natura 2000 sont gérés par Lorient Agglomération, désigné opérateur en charge de l'animation. A ce titre, l'Agglomération bénéficie d'aides de l'Etat et de l'Union Européenne, dont la programmation FEADER prolongée jusqu'à fin 2022.



Lorient Agglomération souhaite donc poursuivre son engagement dans l'animation du programme Natura 2000 avec différentes missions. Le coût prévisionnel de l'opération est de 177 691 € dont 122 200 € d'aides (Etat 16% et FEADER 53%).

Les actions programmées en 2022

Au titre du programme Natura 2000, les actions planifiées peuvent prendre plusieurs formes et remplissent diverses missions, comme les suivis scientifiques, l'accompagnement de porteurs de projets ou encore l'information et la sensibilisation.

Pour 2022, on peut citer notamment les Contrats Natura 2000 en projet portant sur la gestion et la sauvegarde de la Lande à Bruyère vagabonde à Pen Men, que l'on ne trouve qu'à Groix et Belle-Ile en mer ; l'ouverture d'une zone humide à Bothané sur la commune de Guidel afin de rétablir un système prairial pâturable en bord de Laïta ; la lutte contre les espèces végétales envahissantes à Porcoubar sur la commune de Ploemeur, dont le Baccharis et l'Herbe de la Pampa. Autres actions prévues, celles portant sur l'évaluation et la limitation des incidences des projets locaux : les travaux d'entretien du Pont Saint-Maurice sur la Laïta à Guidel, l'extension de la carrière des Kaolins à Ploemeur, les trails à Groix et sur les rives du Blavet...

Le réseau Natura 2000, constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. L'objectif de la démarche européenne est double : la préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel ; et la prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales.

Enfin, les études et suivis écologiques se poursuivent pour vérifier la pertinence des actions de restauration menées dans le cadre de Natura 2000 autour du Fort du Loc'h à Guidel, la restauration de l'habitat « dune grise » depuis 2012 ; les pelouses littorales en haut des falaises à Groix depuis 2004 ; le suivi de la faune hivernante et nicheuse en Petite Mer de Gâvres et à Guidel ; les études sur la cohabitation homme/ goéland dans la ville...

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

